



Digne-les-Bains, le 4 juillet 2014

**Projet de création d'une installation de stockage de déchets non dangereux sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban**

Le dossier pour la construction d'une installation de stockage de déchets non dangereux sur le site des Parrines à Château-Arnoux-Saint-Auban est actuellement en cours d'instruction par les services de l'État.

La réglementation prévoit que la procédure se déroule en plusieurs étapes, afin notamment de recueillir les avis des différentes parties prenantes et des riverains.

À ce jour, l'enquête publique relative à ce projet de centre d'enfouissement de déchets non dangereux a eu lieu, et les commissaires enquêteurs ont rendu leurs conclusions.

Au vu des remarques formulées et des compléments d'information qui ont été sollicités par les commissaires enquêteurs, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence demande que le porteur de ce projet puisse apporter des réponses aux questions posées, et que des analyses supplémentaires soient produites.

En conséquence, à ce stade de la procédure, seul le défrichement du site a été autorisé. En effet, aucun élément ne permet aux services de l'État d'émettre un avis négatif pour cette demande, à laquelle l'administration est contrainte de répondre, dans un délai fixé par la loi.

Le projet de création de l'installation de stockage de déchets non dangereux doit quant à lui encore franchir plusieurs étapes : la décision finale, qu'elle soit positive ou négative, n'interviendra sans doute pas avant la fin de l'année 2014.